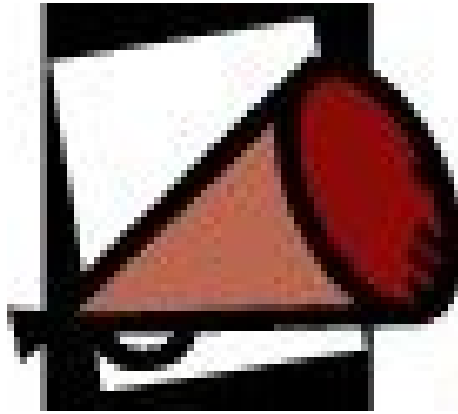


<https://www.pressegauche.org/Negociations-2020-Les-professionnels-ne-sont-pas-des-numeros-interchangeables>



# Négociations 2020 Les professionnels ne sont pas des numéros interchangeables

!

- Communiqués - Événements -  
Publication date: vendredi 10 janvier 2020



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

Au gouvernement, les professionnels sont notamment catégorisés en fonction de différents corps d'emploi. Actuellement, ceux-ci sont de véritables fourre-tout. Ils ne font aucune distinction entre le travail des uns et des autres au sein d'un même corps d'emploi. Cette façon de faire nuit à la reconnaissance du travail des professionnels. Trop souvent, le numéro accordé masque les compétences et le véritable travail des professionnels. Cela doit changer, selon le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

Prenons l'exemple des analystes de l'informatique et des procédés administratifs appartenant au corps d'emploi 108. Sont-ils tous des analystes de l'informatique ? Non, car le travail effectué par les « 108 » englobe des expertises et des facettes d'intervention beaucoup plus variées. Cela va de l'analyste en opérations TI, au chargé de projet, en passant par le conseiller en architecture technologique d'exploitation en virtualisation/stockage/réseautique/sécurité, sans oublier l'analyste en évolution et déploiement des services Windows, de virtualisation, de stockage ou l'analyste en exploitation de services d'infrastructures.

Pour maintenir et développer l'expertise gouvernementale, le SPGQ estime essentiel que ces spécialistes qui rendent des services essentiels à la population québécoise soient reconnus selon leur titre d'emploi et rémunérés selon leur compétence. Si le gouvernement persiste à vouloir offrir des augmentations de salaire équivalentes à l'inflation, le gouvernement peinera à trouver des solutions à ses problèmes de plus en plus criants d'attraction et de rétention de la main-d'oeuvre.

Grâce à leur talent et à leur savoir-faire, les professionnels du gouvernement du Québec contribuent activement au mieux-être de tous les Québécois. Souvent invisibles, peu reconnus et rarement spectaculaires, les gestes posés au quotidien par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le rayonnement et la santé des institutions québécoises.

Bien qu'ils travaillent dans l'ombre, ces professionnels doivent obtenir la reconnaissance de leurs compétences et celles-ci méritent d'être mises en lumière. S'ils sont comptables, statisticiens, analystes de procédés, sociologues, réviseurs, traducteurs, conseillers pédagogiques, attachés judiciaires, restaurateurs d'oeuvres d'art ou concepteurs, le gouvernement devrait dès maintenant s'engager à bien les identifier par leur compétence, leur formation et par des titres d'emplois qui mettent en relief toute la réalité de leur travail. Le gouvernement doit cesser de faire des amalgames douteux entre différentes fonctions. En agissant ainsi, il occulte la complexité de leurs tâches et les prive d'une rémunération adéquate.

La très grande majorité des professionnels de l'État fait partie des 17 % de la société qui ont mené à terme des études universitaires. Formés dans les meilleures universités du monde, ces experts de l'État ont parfois plus de 20 ans de scolarité. Les autres ont développé des compétences particulières grâce à leur travail sur le terrain ; il s'agit d'expériences irremplaçables et spécialisées. Tous ont ainsi acquis les compétences leur permettant de devenir des professionnels. Ils méritent d'être reconnus en conséquence.

Le Québec offre tous les signes d'une excellente santé financière. Il compte sur des surplus historiques dépassant 8 milliards \$ avant versement au Fonds des générations. Les hausses salariales moyennes étaient de 5,4% en 2019 et devraient être de 4,5% en 2020, selon le gouvernement du Québec. Le moment est donc propice pour faire reconnaître la multitude de gestes posés par les professionnels de l'État liés à l'éducation, à la santé, à la culture, à la langue, à l'environnement, à la sécurité, aux infrastructures, aux services financiers et à l'aménagement du territoire.

Les professionnels, gardiens des services de l'État, portent la responsabilité d'assurer une grande partie des services étatiques. La mise en oeuvre des visions et des choix de l'État est le fait de leur travail. Le temps est venu

de leur offrir la valorisation, la reconnaissance et le respect qu'ils méritent.

Line Lamarre

Présidente

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec